

## **Rapport de la présidence**

### **Assemblée générale annuelle du 27 septembre 2016**

L'année scolaire 2015-2016 fut l'occasion pour la Commission scolaire francophone du Yukon (CSFY) de faire progresser plusieurs dossiers. Ces avancées importantes représentent un moment décisif dans notre histoire et sont bénéfiques autant pour notre communauté scolaire que pour la franco-yukonnie. Parmi ces avancées, mentionnons entre autres l'adoption du nouveau règlement pour l'instruction en français langue première qui délègue le contrôle des admissions à la CSFY et la formation du comité de règlement et du sous-comité de construction pour le Centre scolaire secondaire communautaire francophone. Ces comités formés par la CSFY et le gouvernement du Yukon travaillent à trouver des solutions négociées afin de nous mener vers la pleine gestion scolaire en plus de planifier la construction d'une école secondaire francophone. Merci pour le travail de bonne foi accompli par tous les membres de ces comités. Merci également à la communauté franco-yukonnaise d'avoir participé en grand nombre aux consultations et d'avoir partagé ses idées pour l'école secondaire francophone. Vous nous avez clairement exprimé le souhait de jumeler un centre communautaire à l'école secondaire. Nous vous avons entendu et nous œuvrons à le réaliser.

Nous sommes heureux de pouvoir gérer le budget de nos écoles selon la mise en œuvre d'une nouvelle formule de financement élaborée par la CSFY et le ministère de l'Éducation. Cette formule accroît l'autonomie financière de la CSFY et est un autre pas vers la pleine gestion scolaire.

L'équipe des commissaires demeure engagée à maintenir des relations positives avec les élus municipaux, territoriaux et fédéraux. Les commissaires ont saisi l'occasion de développer un rapport cordial avec la nouvelle ministre de Patrimoine canadien et son équipe lors de tables rondes à Whitehorse. La CSFY a organisé des séances d'information pour les partis politiques et nous avons pris le temps de rencontrer les conseillers municipaux de la Ville de Whitehorse afin de leur présenter nos projets. Je fais aussi partie du conseil d'administration de la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF).

Au cours de la dernière année scolaire, nous avons accueilli deux nouvelles élues au sein de l'équipe des commissaires. Je tiens à souligner l'excellente implication des commissaires Edith Campbell et Edith Belanger. Elles ont su rapidement contribuer à nos délibérations.

Nous sommes chanceux de pouvoir compter sur une équipe dynamique et compétente menée par notre directeur général M. Marc Champagne. Depuis l'entrée en poste de M. Champagne à l'été 2015, il a su guider le développement de projets importants avec une expertise du milieu scolaire et une passion pour nos élèves. Le travail de l'équipe de la CSFY est remarquable à plusieurs égards. Les dossiers, nombreux et complexes, sont menés avec un professionnalisme constant.

En terminant, il est pertinent de souligner l'importance de saisir les possibilités offertes par l'institution francophone qu'est la Commission scolaire francophone du Yukon. Elle est un levier

important capable de façonner le futur de notre communauté et de nos familles. Elle est un instrument qui contribue à la viabilité et la pérennité du français au Yukon. Elle doit pouvoir compter sur un leadership positif et collégial en mesure de faire, ultimement, une différence pour nos élèves.

Finalement, sur une note plus personnelle, j'aimerais souligner à quel point ce fut pour moi un plaisir et un honneur de servir ma communauté à titre de commissaire de la CSFY au cours des trois dernières années et de président depuis un an.

Jean-Sébastien Blais, Président

---

## Voici un résumé des projets et dossiers de l'année scolaire 2015-2016

---

### **Vers la pleine gestion scolaire...**

#### **Création d'un comité de règlement**

En aout 2015, la CSFY et le gouvernement du Yukon (GY) ont convenu de nommer un comité de règlement afin de résoudre certains différends qui demeurent suite à la décision de la Cour suprême du Canada rendue en mai 2015 qui a renvoyé les deux parties en Cour de première instance pour un nouveau procès.

#### **Conférences de gestion de cas avec la Cour suprême du Yukon**

Un juge de la Cour suprême du Yukon a été attiré à la cause de la CSFY. Des conférences de gestion de cas ont eu lieu dans la dernière année. Lors de ces conférences, les deux parties ont demandé que toutes les démarches relatives à un possible recours judiciaire soient mises en suspens.

#### **Sous-comité de construction de l'école secondaire francophone**

Ce comité est responsable du projet de construction de l'école secondaire francophone. Il est formé de représentants du ministère de l'Éducation, du ministère de la Voirie et des Travaux publics, de la CSFY et de l'Association franco-yukonnaise (AFY). La proposition actuelle est de construire une école secondaire pour 200 élèves pour les classes de 7<sup>e</sup> à 12<sup>e</sup> années avec des installations communautaires incluant une salle de spectacle multi usage pouvant accueillir 250 personnes.

#### **Site proposé pour la construction**

En mai 2016, le sous-comité de construction a recommandé le site de l'ancienne école secondaire F.H. Collins comme nouvel emplacement pour l'école. Une étude d'impact de la circulation sera faite pour ce site afin d'examiner les préoccupations liées à la circulation et à la sécurité.

#### **Échéancier et prochaines étapes**

Nous sommes encore aux étapes préliminaires du projet et il n'y a pas d'échéancier établi pour la construction. Un appel d'offres a ouvert en aout 2016 pour trouver une firme qui fera la conception

de l'école secondaire francophone. Une demande de financement pour les composantes communautaires a été présentée à Patrimoine canadien par le ministère de l'Éducation au printemps 2016.

### **Solution intérimaire pour le secondaire**

Entretemps, la CSFY a choisi de faire construire une classe portative à l'école Émilie-Tremblay pour héberger une classe du primaire afin de réunir toutes les classes de l'Académie Parhémie dans une aile de l'école. Une classe portative a été construite au courant de l'été 2016.

### **Célébrations des 20 ans de la CSFY**

La CSFY s'est jointe au BBQ de fin d'année de l'école organisé par le comité de parents, le 16 juin 2016, afin de célébrer son 20<sup>e</sup> anniversaire et de remercier tous les élèves, les parents, les membres du personnel et les partenaires de leur implication et de leur appui.

### **Adoption du nouveau règlement sur l'instruction en français langue première**

En août 2016, le GY a adopté le *Règlement sur l'instruction en français langue première* sous la *Loi sur l'éducation* qui permet au ministre de l'Éducation de déléguer à la CSFY le contrôle des admissions pour ses écoles. Le règlement reconnaît officiellement les pratiques qui ont été mises en place pour un certain nombre d'années et les processus d'admission ne changeront pas. Ce règlement a été créé grâce aux progrès accomplis par le comité de règlement.

Merci à tous!

Jean-Sébastien Blais, Président